

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Pays Vesoul - Val de Saône



COTECH finalisation
16 mai 2024



COTECH Finalisation



**AJUSTEMENTS
REALISES**



AVIS DDT



RETROPLANNING



Modifications apportées : Consolidation des programmes d'actions par les EPCI

- **CCC** : 2 nouvelles fiches :
 - Sensibilisation des agents et écoresponsabilité collective
 - Sobriété foncière
- **CCHVS** : 3 nouvelles fiches
 - Covoiturage des agents et élus
 - Infrastructures pour le développement du covoiturage
 - Réhabilitation de friches
- **CCTV** : 1 nouvelle fiche
 - Sensibilisation des agents et écoresponsabilité
- **CAV** : pas de nouvelles fiches
- **CCTDS** : 9 nouvelles fiches + modifications
 - Challenge de la mobilité
 - Prévention sobriété énergie dans le tertiaire pour les agents CCTDS
 - Reméandrement de la Scyotte à Grattery
 - Replantation de haies, d'arbres divers...
 - Protection des captages d'eau / Anticipation de la baisse ressource en eau / Prise de compétence / Schéma directeur d'eau potable et mise en œuvre 2024-2025
 - Mise en place de réunions publiques dans les villages après passage de caméras thermiques pour incitation à l'installation d'ENR individuelles et à l'isolation des habitants
 - Déploiement de réseaux de chaleur
 - Rénovation de plusieurs bâtiments communautaires (écoles par ex) - Intégration des matériaux biosourcés dans la commande publique
 - Construction d'un nouveau siège communautaire

Propositions non retenues par les EPCI



Thème / Levier	Questionnaire PTE
Biogaz / Valorisation matière des déchets	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre de la prise de compétence eau/assainissement il y aura peut-être une réflexion à avoir sur le traitement des boues à l'échelle de la CCHVS



Transport	<ul style="list-style-type: none"> Achat d'un minibus électrique en 2024
	<ul style="list-style-type: none"> Aire de covoiturage de Quers en projet pour 2024



Transport / Fret décarboné et multimodalité	<ul style="list-style-type: none"> Intégration dans les marchés publics de clauses incitatives pour une logistique durable : la filière n'est pas encore structurée pour permettre le respect des 20% de matériel reconditionné par exemple...
Efficacité et sobriété logistique	<ul style="list-style-type: none"> Travail en cours de révision de la politique d'achats et d'approvisionnement de la CC (fournitures et matériel scolaire, produits d'hygiène, mobilier reconditionné autant que possible...)
Bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> OPAH - RU va démarrer en 2024

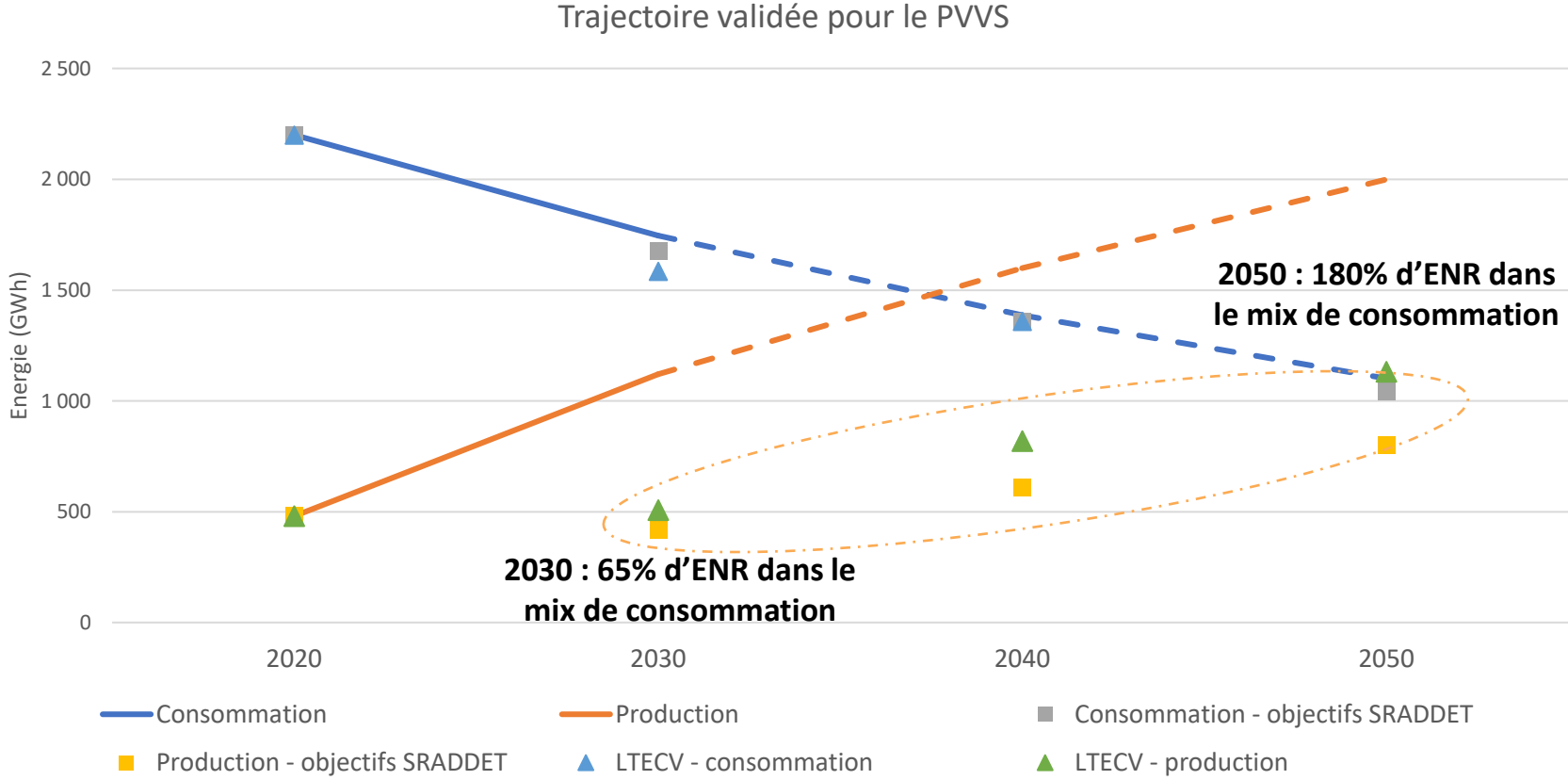
Propositions non retenues par les EPCI



Thème / Levier	Questionnaire PTE
Transport	<ul style="list-style-type: none"> • Electrification des flottes détenues par la collectivité : Etude de faisabilité si opportunité • En partenariat avec le SIED70 pour la mise en place des bornes de recharge sur l'agglomération • Action réalisée le 08/09/2021 lors de la journée "rencontre de la mobilité électrique"
	<ul style="list-style-type: none"> • Mutualisation des flottes en interne • Forfait mobilité durable, télétravail • Covoiturage pour les stages si possible coordonné par le service des RH • Mise en place d'infrastructures de covoiturage : pas de structure dédiée mais des points de rencontre exemple le pôle multimodal/ Leclerc express pour Besançon/ Eurotel pour Luxeuil Nancy
Décarbonation des sites industriels / sobriété foncière	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement à programmer avec porteurs de projets
Décarbonation des sites industriels	<ul style="list-style-type: none"> • Programme ZAC ELM
Sobriété foncière / réduction des déplacements	<ul style="list-style-type: none"> • Régulation des constructions de surfaces bâties via les PLH/PLU... : Plus de densité, voies partagées, plus de compacité (garages annexés au bâtiment principal)
Sobriété foncière	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'opérations d'aménagement en recyclage urbain... : Immeubles Place Renet, rue Pierre Curie +Rue Baron Bovier, Rue Maginot (ex. imprimerie Bon, ex. Beuralia, ex. hôpital Paul Morel – ex. abattoirs Durgeon) + ilots dégradés OPAH RU, bâtiment historique Paul Morel, Cité Gérôme, déconstruction locaux industriels Rêpes, terrains rue Périlleuse
Espaces naturels / sobriété foncière	<ul style="list-style-type: none"> • ORE ZAC Echenoz-la-Méline
Espaces naturels / continuité écologique	<ul style="list-style-type: none"> • Identification et hiérarchisation des continuités écologiques et des points noirs : TVB au PLUi ; programme actions Natura 2000 et PAEC PAEC GIEE gestion des haies agricoles MAEC : GIEE ; Durgeon CAV et TV
	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction des enjeux de la TVB dans les docs d'urba : PLUI
Gestion des forêts	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des « biens vacants et sans maîtres » : partenariat syndicat propriétaires forestiers

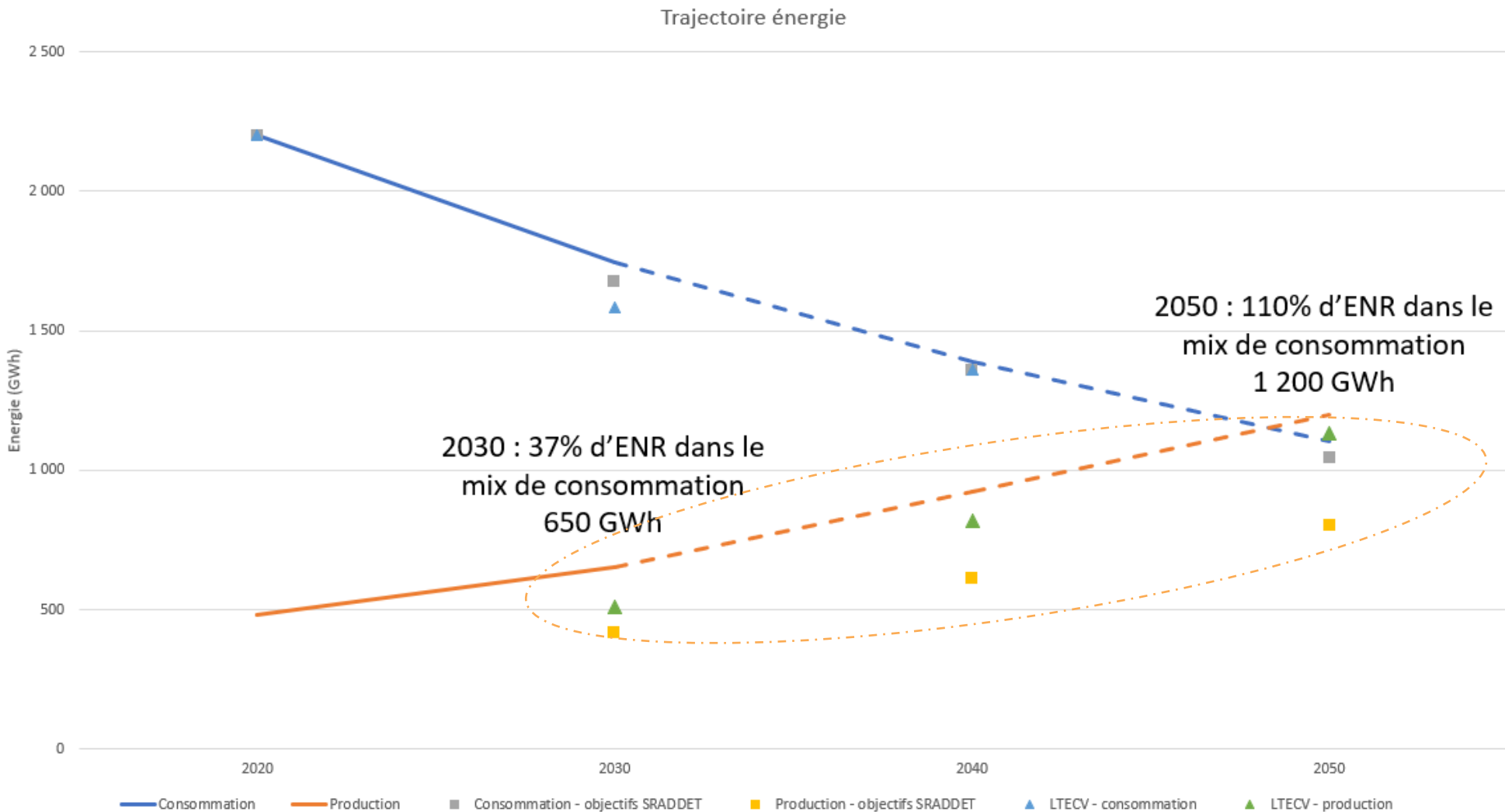
Modifications apportées : Trajectoire de développement des EnR&R

AVANT



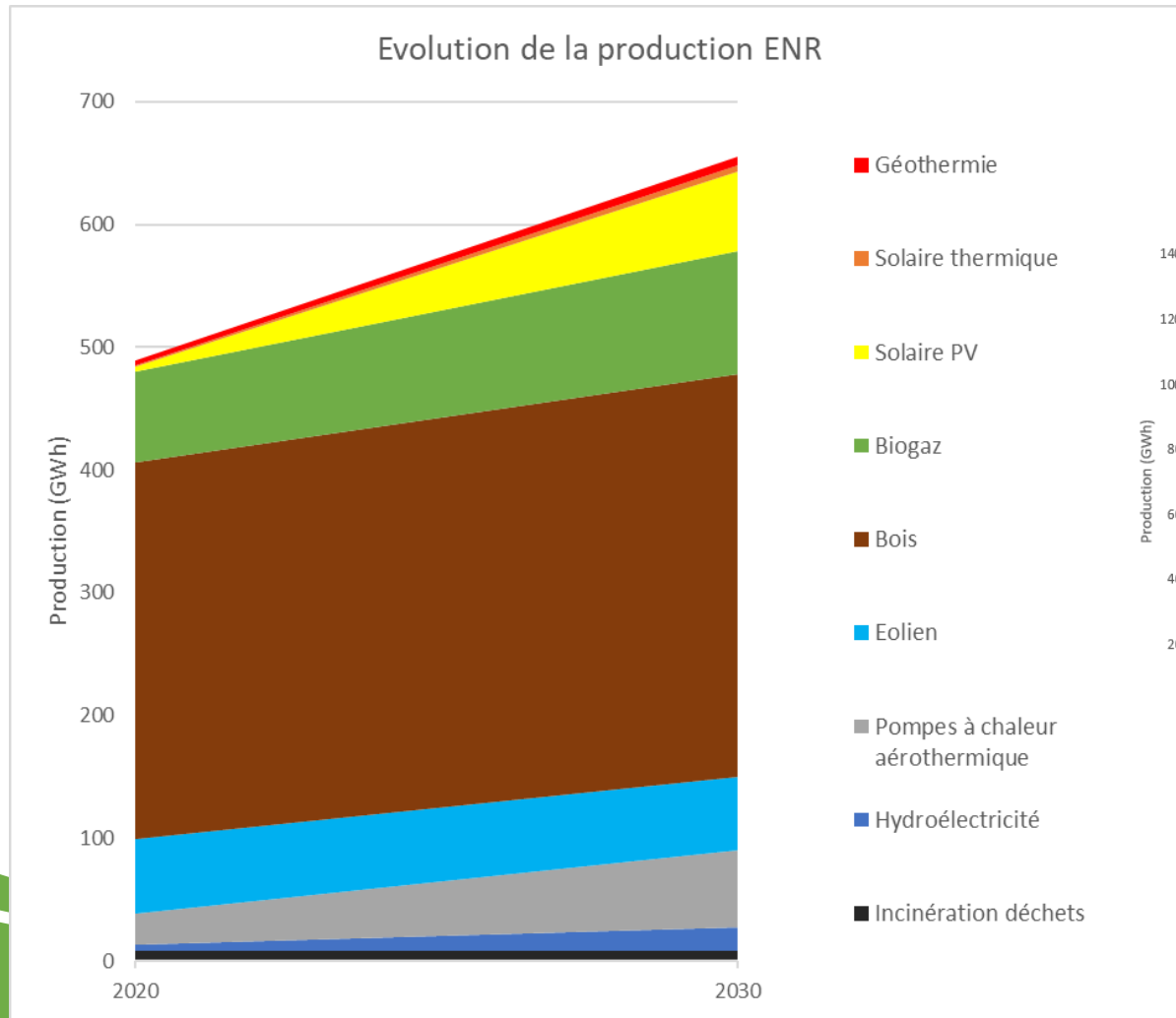
Modifications apportées : Trajectoire de développement des EnR&R

APRES

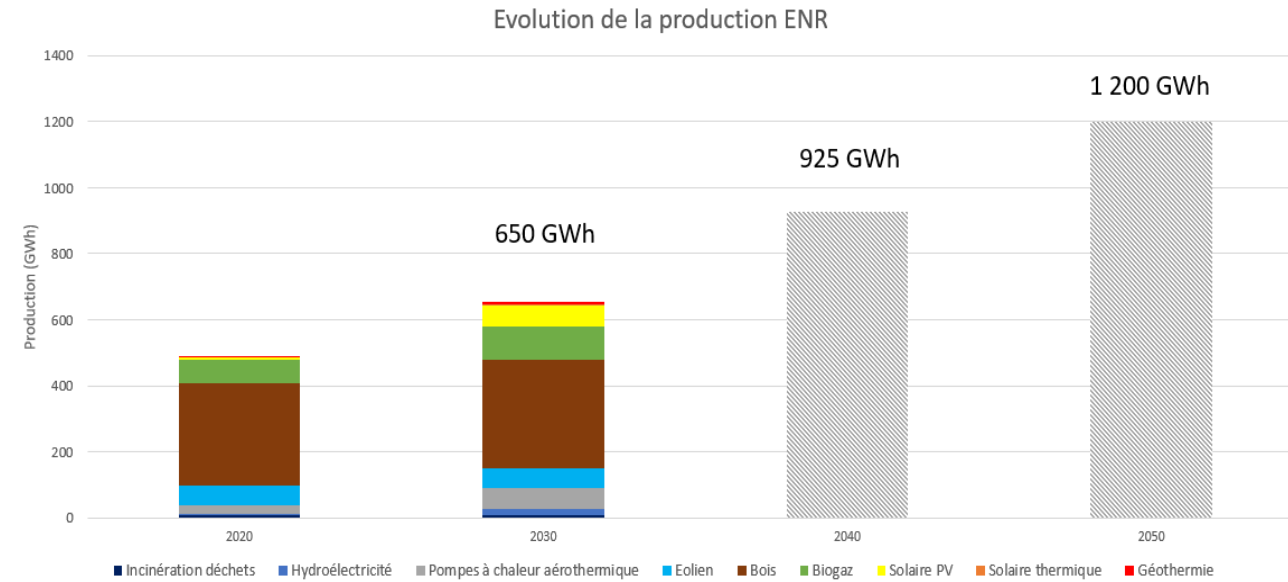


Production ENR&R

- Trajectoire de développement des énergies renouvelables



Production 2030 : 650 GWh
37% de la consommation projetée du territoire



Stratégie territoriale du PCAET du PVVS

Axe 1 : Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre

Un habitat rénové, économe et adapté

Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau et de ses ressources naturelles (qualité/quantité)

En route vers des mobilités durables et mutualisées

Une action publique motrice et exemplaire en matière d'engagements énergétique et climatique

Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens

Axe 2 : Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone

Une production d'énergie solaire préservant les usages et la production agricoles

Une méthanisation encadrée pour une production vertueuse

Une ressource en bois préservée et raisonnablement exploitée (puits de carbone)

L'éolien développé respectueusement et pleinement accepté

Une dynamique de recherche et développement sur des processus innovants (récupération de chaleur fatale, géo/aéro-thermie, hydroélectricité...)

Axe 3 : Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques

Une agriculture qui s'adapte rapidement aux changements et rend des services locaux

L'adaptation de l'économie pour répondre au défi du changement climatique

Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter

Une vulnérabilité du territoire maîtrisée dans un contexte d'incertitude climatique

Axe transversal : Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire

Habitants



Collectivités

Professionnels

Une population mobilisée pour l'avenir de son territoire

Une gouvernance territoriale orchestrant le développement des EnR

Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée

Rapport d'évaluation environnementale stratégique

- Livret 1 : **Résumé non technique** autoportant ; R 122-20
=> 2°
- Livret 2 : description de **l'état initial de l'environnement** régional ; => 1°
- Livret 3 : **présentation générale du projet** résumant son contenu et les objectifs auxquels il répond. Il comporte une **analyse de l'articulation** du projet ; => 3° et 4°
- Livret 4 : les **motifs pour lesquels le projet** a été retenu au regard des objectifs de protection de l'environnement et envisage les **solutions de substitution** envisageables permettant de répondre à l'objet du projet au regard des enjeux environnementaux ; => 5°, 6°, 8°
- Livret 5 : l'évaluation des **effets notables probables de la mise en œuvre du projet** sur l'environnement accompagnés de la **méthodologie** mise en œuvre et des **mesures ERC** des incidences négatives sur l'environnement ainsi que l'analyse des incidences Natura 2000 et mesures ERC associées ; => 7°
- Livret 6 : le **dispositif de suivi** du projet et les indicateurs associés ;

Des livrets déjà disponibles sur teams : justification, articulation
Mise à jour de l'analyse des incidences pour le 31 mai

COTECH Finalisation



AJUSTEMENTS
REALISES



AVIS DDT



RETROPLANNING



Avis DDT : à retenir et propositions

- Note de travail proposant des ajustements de fiches actions : choix laissés aux EPCI => *invitation aux EPCI durant la phase de relecture de procéder à l'ajout de quelques phrases ou précisions techniques, financières et objectifs*
- Proposition de créer des "clubs climats" avec les partenaires pour maintenir la dynamique de co-construction => *renvoi à la décision prise lors du COPIL d'animer des "commissions thématiques" réunis pour des REX, creuser des sujets, qui soient à la demande des EPCI, sur une base pas forcément régulière*
- Proposition de compléter avec des actions => *bouclage du PCAET, pas d'autres ajouts d'actions, aussi proposition d'ajouter un paragraphe dans le dispositif de suivi en listant ces actions et en faisant le lien soit avec "des commissions thématiques", soit avec le bilan annuel*
- Remarques critiques sur le niveau d'opérationnalité ou d'engagement des actions et sur des sujets pas assez développés => *on laisse en l'état, également proposition de faire le lien avec les deux points précédents*

COTECH Finalisation



AJUSTEMENTS
REALISES



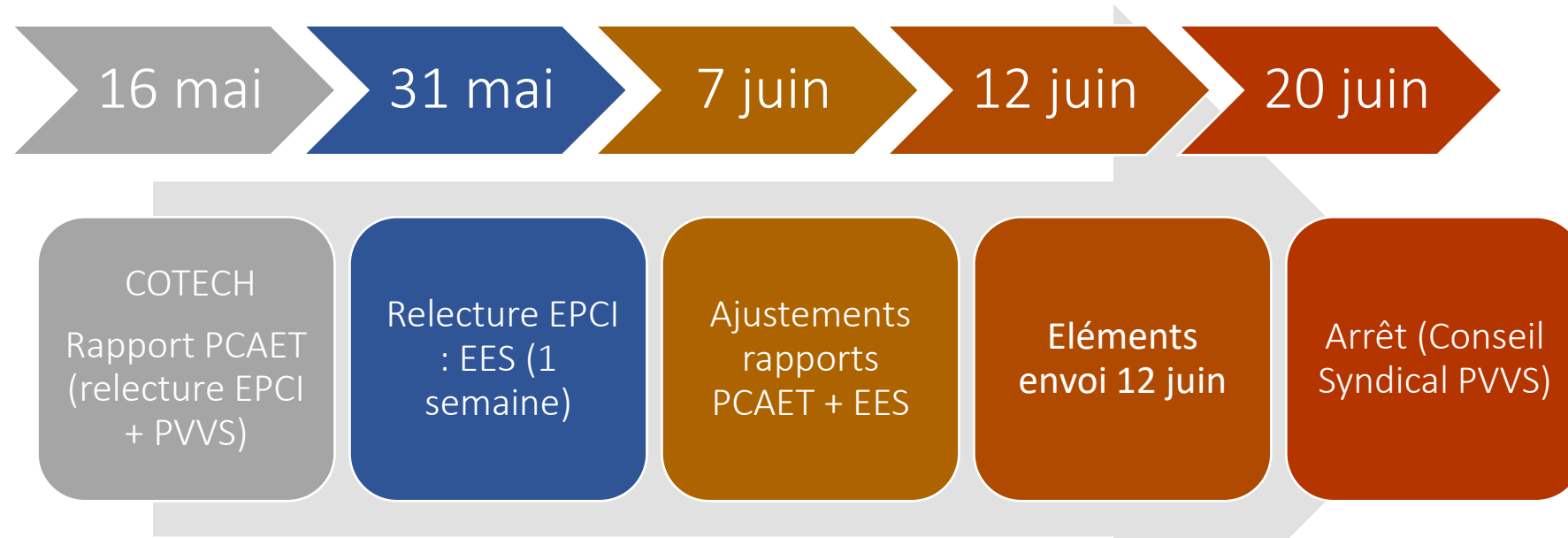
AVIS DDT



RETROPLANNING



Objectif : arrêt du PCAET en conseil syndical du 20 juin 2024



Relecture EPCI du 16 au 31 mai (PCAET) du 31 au 7 juin (EES)

Planning de finalisation du PCAET

